

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 562 - page 37

31 - Haute-Garonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Muret.

COMITE CARNAVAL LE VERNET / VENERQUE.

Objet : fédérer les associations des 2 villages Le Vernet et Venerque autour de l'évènement « Carnaval », porteur de valeurs communes et de rendre les enfants acteurs sur le territoire de cette manifestation ; les valeurs défendues par ses adhérents sont : l'entraide, le partage, la convivialité, le respect de l'autre, la transmission des traditions et la valorisation du patrimoine local, la valorisation des compétences et ressources locales et l'innovation.

Siège social : Mairie du Vernet, 30, avenue de la Mairie, 31810 Vernet.

Date de la déclaration : 14 février 2016.